

Faculté de théologie



FIBI3

Doctorat en philosophie et lettres (philologie biblique)

Gestion du programme

CLTH Commission d'enseignement du 3^e cycle en théologie

Responsable académique : N.

Contact : Chantal Houbart

Tél. 010474585

jacob@stec.ucl.ac.be

Objectif

Le doctorat en philologie biblique est, comme tout doctorat, une formation à la recherche par la recherche et se concrétise dans la rédaction d'une dissertation doctorale.

Conditions d'admission

Peuvent être admis au doctorat en philologie biblique les titulaires d'un diplôme d'études approfondies (DEA) en philosophie et lettres (philologie biblique) déclarés admissibles par le Jury. Si le candidat est titulaire d'un diplôme jugé similaire, l'admissibilité est prononcée par le secrétaire académique et le responsable de programme après examen du dossier et du travail de fin d'études du candidat.

Demande d'admission

Les procédures d'admission et d'inscription au rôle de l'Université sont reprises à l'adresse web des renseignements généraux : <http://www.ucl.ac.be/etudes/libres/acces.html>.

Structure générale du programme

L'épreuve du doctorat en philologie biblique comprend :

1. un rapport détaillé d'avancement de la recherche à remettre au début de chaque année académique au comité d'encadrement ;
2. la participation à un séminaire la première et la deuxième année ;
3. la participation au colloque annuel des doctorands de l'École doctorale en théologie ;
4. la présentation de trois thèses annexes portant sur des matières distinctes de celle dont relève le sujet de la dissertation et approuvées par la Faculté ;
5. la présentation et la défense d'une dissertation.

Contenu du programme

Le règlement du doctorat en philologie biblique est disponible au secrétariat et sur le Web de la Faculté.